CIRCULAIRE

A MM. les curés, missionnaires et desservants, adjointe au mandement qui ordonne une quête pour N. S. P. le Pape dans toutes les paroisses et missions de l'Archidiocèse de Québec.

Archevêché de Québec,
16 mars 1860.

Monsieur,

J'ai grandement à cœur que la quête prescrite pour N. S. Père le Pape, par le mandement ci-joint, soit abondante : d'abord parce que le S. Père a grand besoin de secours ; puis afin qu'elle fasse honneur à la piété et à la générosité des fidèles de ce diocèse.

Je vous prie donc de faire votre possible pour qu'elle réussisse dans votre paroisse. Pour cela, vous voudrez bien :

1° Prendre occasion de la lecture du mandement pour exciter le zèle de vos paroissiens, en leur expliquant le but et l'importance de cette quête ;

2° Leur faire comprendre qu'il est de leur religion et de leur honneur de donner libéralement en pareille occasion, et pour une cause si sainte ;

3° Ne pas oublier de leur recommander, comme il leur est conseillé dans le mandement, de se préparer à cette quête, mettant en réserve d'avance ce qu'ils veulent donner ;

4° Avoir soin d'annoncer le jour où se fera la quête, au moins une semaine d'avance, afin que les gens ne soient pas pris au dépourvu, et privé par là de l'avantage de pouvoir y contribuer ;

5° S'il y a quelques personnes notables dans votre paroisse, il sera à propos de faire une liste, sur laquelle vous les prierez de marquer le montant de leur souscription, après y avoir inscrit le premier, comme il convient, à la suite de votre nom, le montant de la vôtre ;

6° Pour ceux qui ne sont pas en état de souscrire, il faudra faire une quête : et je désire que vous la fassiez faire à domicile, comme celle de l'Enfant-Jésus, dans le tems que vous jugerez le plus convenable, et que l'on y reçoive des effets de ceux qui n'auront pas d'argent à donner, comme c'est généralement le cas dans nos paroisses de la campagne (*). Autrement la quête produirait peu de chose. Vous ne manquerez pas de personnes zélées qui se chargeront volontiers de faire cette quête par les maisons : et en leur assignant à chacune

(*) Ces effets seront vendus à la porte de l'église comme ceux des autres quêtes.

un arrondissement de moyenne étendue, la besogne leur sera facile et se fera promptement ;

7° Enfin si vous ne pouvez avoir une liste de souscripteurs, je vous invite à me marquer le montant de votre souscription à part, quand vous l'enverrez avec le produit de la quête de votre paroisse : car je tiens à faire connaître au S. Père la somme souscrite par le clergé et les communautés du diocèse. C'est à M. le Grand-Vicaire Cazeau que vous devrez adresser le produit de la quête et des souscriptions.

Je sens, Monsieur, que, en vous chargeant du soin de faire faire cette quête dans votre paroisse et d'en transmettre le produit à l'Archevêché, je vous impose une tâche : mais j'ai la confiance que votre zèle pour la cause de l'Eglise et votre dévouement pour le S. Siége vous la rendront agréable, et vous la feront remplir avec joie.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma sincère estime,

† C. F., ÉVÊQUE DE TLOA.